

Vous vous posez des questions sur vos droits ?

Venez rencontrer un-e juriste du CIDFF

L'information juridique des femmes et des familles

Au cœur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Permanence d'information sur les droits en 2023 :

Lundi 9 janvier de 9h à 12h

Lundi 13 février de 9h à 12h

Lundi 24 avril de 9h à 12h

Lundi 22 mai de 9h à 12h

Lundi 12 juin de 9h à 12h

à

France services

Pôle culturel intercommunal

18, avenue des Pyrénées

09 120 **Varilhes**

Sur rendez-vous uniquement : 05.61.02.81.77

- Droit de la famille (union et rupture, autorité parentale, filiation, tutelle et curatelle, successions, etc.).
- Violences sexistes et sexuelles (violences au sein du couple, au travail, dans l'espace public, viols et autres agressions sexuelles, cyber-violences, prostitution, etc.).
- Droit des étrangers (entrée et séjour en lien avec la famille – visa, titre de séjour, regroupement familial, etc.).
- Droit locatif.
- Discriminations.
- Droit du travail.

Les CIDFF proposent des informations juridiques lors d'entretiens confidentiels.

'Sont considérées comme informations [au sens du présent chapitre] les données à caractère documentaire et les renseignements juridiques délivrés de façon gratuite et exclusive de toute consultation juridique [au sens de la loi N°71 – 1130 du 31 décembre 1971 modifiée portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques] à l'occasion d'entretiens individuels ou collectifs dans des permanences prévues à cet effet (Décret relatif à l'agrément des CIDFF N°2015 – 1745 du 23 décembre 2015, art. D.271.1)'